la lettre n°182

Mai 2014

« Faire société »

Nous, militants de la Maison du Monde, nous nous y engageons au quotidien. Venez débattre et construire avec nous.

SOMMAIRE

Edito

Prochain café de l'actu
Association Équité

Peuples Solidaires
Compte rendu de l'Assemblée Générale

Maison du Monde
Acquisitions du centre de doc
Rencontre sur l'Algérie du12 juin

Méditerranée
Construire l'espoir avec l'Arche de Gaza
Le monde est silencieux
Programme des 25 ans d'Evry-Palestine

Droits humains
Ibrahima Dia : Un an déjà

Café de l'actu
Carte blanche à UFC Que Choisir ?

Agenda

Aux croisements du monde
30ème anniversaire de la Maison du Monde

La Lettre de la Maison du Monde
éditée par
La Maison du Monde d'Evry
Rédaction : Conseil d'Administration
509 , Patio des Terrasses
91034 Evry Cedex
Tél : 01-60-78-55-00
Fax : 01-60-78-55-33
Email : contact@maisondumonde.org
site web : maisondumonde.org
Imprimé par nos soins

édito

Après la fête du 24 mai pour nos 30 ans et le coup de massue du 25 mai 2014 avec ce vote de fureur et de mépris des valeurs démocratiques… Aujourd'hui, plus que jamais il est important de retrouver cette cohésion sociale qui fait défaut dans une Europe en crise.

Oui, nous, militants associatifs, devons être reconnus de manière pleine et entière, représentants aujourd'hui « d'un tiers état » menacé par certaines politiques qui génèrent inégalités intolérables, clivages et exclusions. Et nous avons le devoir d'agir avant que ces adeptes d'un repli clanique et de chasse au bouc émissaire s'emparent des sujets qui fâchent et règnent en maîtres sur l'opinion.

Partenaires dans la vie publique des Politiques au service du « bien commun », nous, militants associatifs, sommes souvent par nos actions de plaidoyers des pionniers, des coproducteurs et parfois des « éveilleurs de conscience » pour un monde plus juste et plus solidaire. Cela est vrai aussi bien quand nous accompagnons les étrangers dans la reconnaissance de leurs droits que quand nous agissons pour le partage de l'eau en Afrique subsaharienne ou dans la vallée du Jourdain. C'est encore le cas lorsque nous dénonçons les exactions aussi bien du pouvoir syrien que celles des factions extrémistes qui y sévissent.

Ainsi, en tant que militants associatifs, comment accepter qu'un traité aussi important que le traité transatlantique, TAFTA, instaurant une zone de libre-échange entre les USA et l'UE soit en voie de finalisation sans qu'aucun débat préalable n'ait eu lieu sur son opportunité comme sur son contenu au Parlement français et sans consultation ni même information officielle des citoyens ?

Pourtant, ces « tractations » qui concerneraient près d'un milliard de personnes sont en passe de bousculer les équilibres mondiaux, pour aboutir, dit on, à un traité négocié par et pour les multinationales. Peut on alors passer sous silence les risques de lourdes conséquences pour l'emploi, les droits sociaux, l'équilibre agroalimentaire et la privatisation des ressources énergétiques notamment ? Comment admettre alors qu'elles soient menées sans transparence par une poignée d'initiés ?

Aussi, nous poursuivrons nos travaux d'information et d'alerte sur ce sujet comme sur tous les dossiers concernant les libertés essentielles pour les peuples. Car c'est bien en menant des actions de plaidoyer pour notre bien commun que nous agissons déjà ici dans le cadre des relations Nord-Sud pour une planète plus solidaire où l'humain prime ou reprend toute sa place.

Nous ne pouvons accepter que ces valeurs soient bafouées, réduites à la portion congrue d'une information tronquée. C'est essentiel sur le plan des droits humains dans une Europe qui s'effondre faute d'un socle de principes sociaux préalablement définis, validés et consolidés.

Enfin, se taire aujourd'hui, ne pas prendre le temps de comprendre, ne pas donner son avis, ne pas dire, ne pas dénoncer quand ça s'enraye, se dérégule, ne pas entendre et ne pas écouter le vacarme des armes, devient une faute qui mène à des dérives anti citoyennes comme au résultat honteux du vote de ce 25 mai.

Il faut que nous gardions, comme le disait si bien Stéphane Hessel, notre capacité à nous indigner.

Aujourd'hui il est grand temps, au lendemain de ce dimanche sombre, de nous réveiller avec tous celles et ceux qui veulent nous rejoindre pour construire ensemble.

café de l'actu

L'association EQUITE

Mardi 3 juin 2014 à partir de 18h30 à la MdM

Association de lutte contre les discriminations et pour l'inclusion de la diversité en politique, le mouvement Equité est né du constat que la représentation politique ne reflète pas la diversité de la société française.

A l'instar des associations féministes qui furent les premières à s'engager dans la lutte contre les discriminations en politique, la demande d'égalité de l'association Equité vise à obtenir une meilleure représentation de la diversité dans les instances politiques et dans les listes électorales locales et nationales, avec de réelles responsabilités.

Rencontre avec Saliou DIALLO, président d'Equité et Nestor N'Doudi, vice-président.

DES NOUVELLES DE PEUPLES SOLIDAIRES

peuples solidaires

J'ai eu la chance, les 5 et 6 avril, d'assister à l'Assemblée Générale élective de Peuples Solidaires et j'en remercie les membres du CA qui ont pensé à moi pour représenter la Maison du Monde à ce temps fort de notre fédération.

J'y allais pourtant en trainant les pieds ; imaginez-vous les transports en commun pour se rendre à Montreuil pour rester enfermée tout un après-midi alors que le soleil brille dehors et recommencer le lendemain ! Mais aucun regret. Que du plaisir à partager cette étape importante pour Peuples Solidaires. Dans une ambiance dynamique et chaleureuse, en présence de Pipa Hayward, coordinatrice Europe Action Aid, Matthew Beard de Action Aid international et Jean-Luc Galbrin de Coordination Sud, des militants représentant des groupes locaux ou simplement eux-mêmes, venus de toutes les régions de France, ont renouvelé les membres du Conseil National et des commissions. Ensemble nous avons débattu et nous nous sommes prononcés sur les nouveaux statuts pour moderniser le fonctionnement de la fédération. Nous avons aussi décidé, à une large majorité, l'affiliation à Action Aid International, organisation qui compte 47 pays membres dont des affiliés, des associés et des programmes pays, avec un budget de 218 millions d'€.

Annoncé par Carmen Heumann dans son invitation, l'AG fut un réel temps de débat démocratique au cours duquel chacun a pu s'exprimer avec conviction pour présenter le travail réalisé par chacune des commissions :

Souveraineté alimentaire et développement (SAD) : 15 membres élus, coordonnée par Albert Ody avec l'appui de Cécile Leuba. Deux temps forts pour 2013 : le plaidoyer contre les agro carburants et la lutte contre l'accaparement des terres, Peuples Solidaires étant devenue l'organisation coordonnatrice de la commission agriculture et alimentation de Coordination Sud (C2A).

Dignité au travail (DAT) : 10 membres, coordonnée par Bernard Gondouin avec l'appui des salariés Katia Roux, Fanny Galois puis Vanessa Gautier ; fortement marquée par le drame du Rana Plaza au Bangladesh qui a beaucoup mobilisé l'équipe en matière de plaidoyer, de travail avec les médias et de mobilisation de nos signataires. Cette mobilisation sans précédent a poussé plus de 100 entreprises à signer un accord historique sur la sécurité au Bangladesh mais le combat pour l'indemnisation des victimes reste à mener. D'autres moments forts avec SAMSUNG pour dénoncer une communication éthique mensongère, en Equateur pour les bananes, aux Philippines pour l'huile de palme, avec MATTEL autour de l'appel à « libérer Barbie ouvrière » en lien avec les campagnes d'Appel Urgent ; participation au groupe de travail du Collectif Ethique sur l'étiquette pour la campagne « Salaire vital ».

Responsabilité sociale des entreprises (RSE) : lutter pour que les Etats contraignent les entreprises à assumer pleinement leur responsabilité sociétale (participation aux assises du développement et de la solidarité internationale, mise en place de la plateforme d'action globale pour la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises, prix Pinocchio du développement durable…)

Droits des femmes : le groupe devient une commission après un vote à l'unanimité de l'assemblée pour acter la prise en compte systématique et transversale de la question du « genre » et de la défense des droits des femmes.

Communication : 5 fois plus de signataires pour les Appels Urgents cette année, en moyenne 35000 signataires sur les 9 appels Urgents. Refonte de Fruits de palabres pour obtenir une meilleure circulation des infos. Un site renouvelé avec 4 fois plus de trafic. Un nouveau logo. Une plus grande visibilité dans les médias avec 40 communiqués de presse.

Le rapport moral et le rapport d'activité ont été adoptés à l'unanimité ainsi que le changement de nom pour le groupe des droits des femmes et celui des Appels Rrgents devenant ainsi des commissions tout comme les budgets réalisé et prévisionnel. Pour plus d'informations je vous invite à consulter le site de Peuples Solidaires.

Bernadette Paradis

maison du monde

ACQUISITIONS DU CENTRE DE DOC

avril 2014

« **14-18 : les leçons d'une guerre, les enjeux d'un centenaire** »
Le Monde hors série – revue - 2014

« **1914-2014 : un siècle de guerre** »
Le Monde hors série – revue – 2011

« **La terre est à nous ! Pour la fonction sociale du logement et du foncier, résistances et alternatives** »
Passerelle – périodique - 2014

« **Le tribunal populaire des banques** »
Attac – dvd - 2013

« **Les enfants du Seigneur** »
Chasseur d'étoiles – dvd - 2012
Résumé : « *On compte actuellement 100.000 enfants soldats qui combattent en Afrique. Depuis une dizaine d'années, ils sont devenus les bras armés des groupes rebelles qui sévissent dans la région des grands lacs. Ce film documentaire s'inscrit dans les pas de l'Armée Révolutionnaire du Seigneur, la LRA, en Centrafrique. Sur les traces de son chef sanguinaire, Joseph Kony.*
Régulièrement, des dizaines d'enfants sont enlevés et dressés pour piller, violer, tuer. 80% des troupes de la LRA seraient composées d'enfants soldats, les petites filles enlevées étant destinées à être des esclaves sexuelles. Depuis 2005, Joseph Kony est frappé d'un mandat d'arrêt international. La Cour Pénale Internationale le poursuit pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.
De Bangui à Washington, de la Haye à New York, ce film nous mènera sur les sentiers empruntés par les armées de gamins où se jouent chaque jour des drames d'une violence inimaginable. »

COLLECTIF MEDITERRANÉE

CONFÉRENCE-DÉBAT

Jeudi 12 juin 2014, à 19 heures

« L'ALGÉRIE, entre mouvement et stagnation »

Après les élections présidentielles, quelles perspectives pour l'Algérie ?

- « **Mouvements sociaux et intelligentsias en Algérie** »

M. Aïssa KADRI, professeur émérite de sociologie à l'Université de Paris VIII, dont il a été un des dirigeants. Actuellement responsable d'un réseau de recherche euro-méditerranéen, il est également Directeur de collection aux éditions Karthala et Publisud. Il s'intéresse particulièrement à l'éducation et à la culture, ainsi qu'aux migrations.

- **« Syndicats et syndicalisme, entre contrôle et autonomie»**

M. Mahmoud BESSAIH, sociologue, ancien administrateur du Théâtre Régional d'Oran (collaborateur de A. Alloula), ancien dirigeant de la Fédération des Travailleurs de l'Education et de la Culture (FTEC), collaborateur occasionnel de l'Institut Maghreb Europe de l'Université Paris VIII.

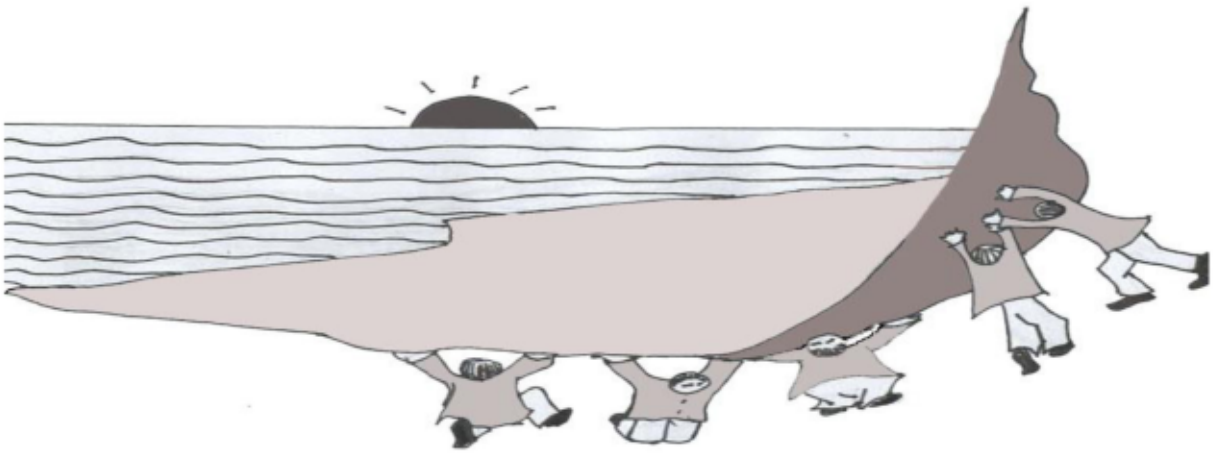

Un cocktail amical conclura cette conférence-débat.

Lieu de la conférence : « La Maison du Monde d'Evry » 509, patio des Terrasses – 91034 Evry
Tél : 01 60 77 21 56 - 06 51 62 94 59 - 06 64 36 26 61 RER ligne D/ Gare de Evry – Courcouronnes

Construire l'espoir avec l'Arche de Gaza :

Contre le blocus, une action directe pour la liberté de circulation

Renforçons notre soutien après le sabotage perpétré sur l'Arche dans le port de Gaza

1 L'Arche de Gaza

2 Un attentat a frappé l'Arche le 29 avril dans le port de Gaza

3 Dégats causés par l'attentat

Dans le cadre de notre engagement contre le blocus illégal de la bande de Gaza par Israël, l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) participe à l'initiative palestinienne et internationale de l'ARCHE de GAZA, "héritière" de la Flottille de la Liberté pour laquelle nous demandons votre soutien
(http://www.gazaark.org/fr)

Dans le droit fil de la Flottille de la Liberté, l'Arche veut briser le blocus maritime qu'Israël impose à la bande de Gaza, mais de l'intérieur cette fois. La revendication est claire : les Palestiniens, notamment de Gaza, ont le droit de se déplacer, de commercer (importer et exporter) entre parties de la Palestine et vers l'étranger, par terre, air et mer, comme tous les autres peuples.

En l'occurrence, par mer. L'idée était donc d'acheter à des Gazaouis et de réparer un vieux bateau de pêcheurs, ce qui a été fait par des Gazaouis .Il faut maintenant le charger de produits palestiniens et de lui permettre de naviguer vers le monde extérieur dont Gaza est coupée depuis 2007. A bord, des Palestiniens et des Internationaux. Les organisateurs (canadiens, suédois et grecs surtout) sont des anciens de la Flottille de la Liberté qui travaillent à cette action avec des ONG palestiniennes, association de pêcheurs et producteurs. L'objectif était de prendre la mer d'ici l'été.

Après l'attentat qui a frappé l'Arche le 29 avril dans le port de Gaza, les organisateurs restent déterminés à poursuivre la campagne contre le blocus et veulent maintenant prendre la mer à l'automne, après que l'Arche, maintenant sortie de l'eau, aura été réparée (deux mois de travaux et environ 30 000 $ seront nécessaires).

Notre soutien reste non seulement important mais il faut le renforcer. Avec les Palestiniens de Gaza et leurs partenaires de l'Arche, ne nous laissons pas impressionner par le terrorisme de l'Etat d'Israël qui veut les museler et maintenir le blocus illégal que nous entendons briser.

Notre mobilisation est nécessaire

En faisant l'acquisition d'exportations palestiniennes de Gaza, les acheteurs du monde entier ont un rôle majeur pour attirer l'attention du public sur le blocus tout en appuyant les producteurs palestiniens à Gaza et leur droit de commercer librement.

Mobilisons nos adhérents, sympathisants et réseaux. Vous pouvez :

- signer et faire signer le plus largement possible la pétition de soutien :
http://www.gazaark.org/fr/2014/04/26/pour-mettre-fin-au-blocus-de-la-bande-de-gaza-et-pour-la-liberte-de-mouvement-des-palestiniens/

- faire un don pour les travaux de remise en état et les frais d'équipement du bateau :
http://www.gazaark.org/fr/faire-un-don/ ou par l'intermédiaire de notre association EVRY PALESTINE

- acheter une part symbolique de l'Arche ou des milles marins symboliques
Chaque part a une valeur de 50$ (environ 40 €) à l'unité. Vous pouvez acheter autant de parts que vous le souhaitez (en multiple de 50 $).
http://www.gazaark.org/fr/2013/05/07/achetez-des-parts-symboliques-pour-larche-de-gaza-une-part-dans-lespoir/

- commander des produits palestiniens (artisanat, produits alimentaires)
Nous vous recommandons, pour faciliter la coordination, de passer les commandes de produits par l'intermédiaire de notre association EVRY PALESTINE car elles doivent être regroupées pour atteindre la somme de 500 $ (400 €) et nous les transmettrons aux organisateurs.

Il va sans dire qu'il n'y a aucune garantie que les autorités israéliennes accepteront pour une fois de se plier au droit international et qu'elles laisseront passer le navire et ses marchandises. Acheter est clairement un engagement citoyen contre le blocus et pour l'application du droit international.

Les Palestiniens de Gaza sont seuls face à un double siège. Les Palestiniens comptent sur nous et sur la solidarité internationale.

Dominique Pallarès

CONTACT : EVRY PALESTINE
Maison du Monde 509 patio des Terrasses 91034 EVRY Cedex
mail :contact@evrypalestine.org

500 prisonniers palestiniens en grève de la faim, le monde est silencieux

Depuis plus d'un mois, plus de 500 prisonniers palestiniens sous détention administrative illégale dans les prisons israéliennes, ont entamé une grève de la faim illimitée. Leur mouvement, d'une ampleur nationale et politique sans pareille, n'aboutit à aucune réalisation de leurs revendications pourtant légitimes. Le gouvernement israélien refuse de répondre à leurs demandes : ils réclament leur libération immédiate et l'abolition de l'arrestation administrative sans aucun jugement.

L'arrestation administrative sans procès ni jugement fait partie de la politique israélienne envers les prisonniers palestiniens, c'est une procédure illégale à l'encontre de toutes les lois d'une détention qui pourra durer des années.

Déjà, l'arrestation, la détention et le jugement de nos 5000 prisonniers toujours derrière les barreaux israéliens sont illégitimes, car ils sont les prisonniers de la liberté.

Parmi ces prisonniers grévistes, des dizaines souffrent de maladies graves, leur vie est en danger, à cause de la négligence médicale des autorités israéliennes qui veulent faire pression sur eux pour qu'ils cessent cette grève.

En soutien à ces prisonniers dits administratifs, tous les prisonniers palestiniens, soit plus de 5000 personnes, font grève.

Par leur résistance, leur persévérance, et leur patience, nos prisonniers sont en train de donner une leçon de courage et de détermination, non seulement aux forces de l'occupation israélienne, mais au monde entier.

Ce mouvement est suivi en Cisjordanie et dans la bande de Gaza par des milliers de Palestiniens qui organisent partout des manifestations de soutien à ces prisonniers dans leur combat pour la liberté et la vie. Des centaines de personnes en solidarité avec eux ont commencé une grève de la faim .

Malgré quelques initiatives prises dans certains pays par des associations de la société civile , en solidarité avec les prisonniers palestiniens grévistes de la faim, via des manifestations et des rassemblements, on peut observer le profond silence des médias, des intellectuels, des partis politiques, des organisations des droits de l'homme, et celui des gouvernements d'un monde qui se dit libre et démocrate, mais qui n'arrive pas à bouger et à réagir devant le sort qui leur est réservé

Ce monde regarde mourir lentement nos prisonniers qui ne cessent de souffrir

Souffriront-ils encore longtemps?

Où sont donc les organisations des droits de l'homme ?

Où donc est le monde libre ?

Ne voit-il pas ? N'entend-il pas?

Quand y aura-t-il une réelle pression sur les autorités israéliennes d'occupation ?

Le cri des estomacs vides de nos prisonniers sera-t-il entendu ?

Un dernier mot : l'histoire ne pardonnera jamais ce silence, cette négligence et cette position du monde entier.

En attendant, derrière les prisonniers palestiniens, tout notre peuple poursuivra le combat, jusqu'à la conquête de ses droits légitimes et jusqu'à la sortie du dernier détenu des prisons et des ghettos israéliens.

Ziad Medoukh

directeur du département de français à l'Université de Gaza

L'association Evry Palestine fête ses 25 ans de solidarité avec le peuple palestinien

Samedi 28 Juin 2014 à Evry

10h30 : Tour en vélo dans les quartiers le matin.

15h30 : Place des Terrasses de l'Agora: nos actions et campagnes, prises de paroles, danse avec la troupe « Palestine » (Dabké)

18 h : Maison des Syndicats: témoignages, interventions (dont celle de Mme Leila Shahid ambassadrice de Palestine auprès de l'Union Européenne), vidéos, concert, repas festif.

UN AN DÉJÀ !

Oui, voici déjà un an qu'Ibrahima attend que Justice se fasse ; un an à attendre que, dans l'engorgement des tribunaux, le Tribunal de Grande Instance de Bergerac ne lui rende Justice.

Chaque lecteur de « la Lettre de la Maison du Monde d'Evry » se souvient qu'Ibrahima Dia, habitant des Pyramides, salarié à Evry en qualité d'aide-soignant, né au Sénégal et naturalisé Français, a été victime d'une agression à caractère raciste le 7 mai 2013. Il a été insulté et battu pour sa couleur de peau, à Nabirat, une petite commune de Dordogne. Ses trois agresseurs qui résident dans le canton, estimaient qu'il n'était pas à sa place et qu'il devait retourner dans sa banlieue.

Si ce 14 janvier dernier, nombreux étaient les amis d'Evry venus en car, des syndicalistes de l'Essonne ou du Bergeracois, des démocrates et antiracistes du Sarladais présents dans la salle d'audience et devant le Tribunal de Grande Instance de Bergerac (photo ci-dessus), c'est que la personnalité d'Ibrahima lui a acquis une large solidarité parmi ses collègues et voisins.

Alors que nous attendions tous la condamnation sans équivoque des propos racistes et de l'agression physique qui les avait accompagnés, les avocats des agresseurs (que l'on appela « la Défense » à cette occasion !), demandaient l'annulation pure et simple de la procédure pour le « non-respect du code de procédure pénale » par les gendarmes ayant conduit l'enquête, ainsi que pour des anomalies dans la documentation des procès-verbaux.

Nous qui ressentions une consistance « en béton » dans le dossier, par l'enquête réalisée par les gendarmes locaux, nous n'avions pas imaginé que cet aspect serait justement notre talon d'Achille ! A quoi a pu servir que le dossier soit supervisé par le Colonel de gendarmerie de Bordeaux, puis par le Général de Région Aquitaine ?

La justice n'est pas passée

Ainsi, de par la responsabilité des services de l'Etat, que ce soit par inadvertance, par manque d'effectifs face à une certaine lourdeur administrative qui est pourtant fort utile dans certaines circonstances, par manque de formation juridique appropriée, par stress dû à la teneur « sensible » de l'affaire (en parallèle des attaques que subissait Christiane Taubira, la Garde des Sceaux), ou pour tout autre motif, Ibrahima était ce jour-là lésé dans sa demande de justice après neuf mois d'attente. Les auditions des 3 prévenus et de 2 compagnes de ceux-ci étaient annulées

Certes, le Tribunal n'a pas suivi la « Défense » et n'a pas associé la forme et le fond, c'est-à-dire qu'elle trouvait matière à reprendre une instruction judiciaire dans le respect des formes et de la Loi.

Ainsi, au-delà du réconfort certain que cela a apporté à Ibrahima et Michèle, peut-être que notre présence massive à Bergerac ce jour-là y est pour quelque chose ? La suite des événements nous le dira.

A l'issue du délai de réflexion prévu par le Législateur, la Procureure de la République de Bergerac a effectivement annoncé par voie de presse le 14 février, qu'elle demandait l'ouverture d'une nouvelle instruction juridique et la nomination d'un juge d'instruction.

L'instruction redémarre

Un juge d'instruction a bien été nommé, le juge Grelet, et les auditions ont redémarré ce mercredi 21 mai. La brigade de recherche de Bergerac (1) est venue à Evry entendre Ibrahima, Michèle et Lola (une amie qui était présente à Nabirat). Ils vont maintenant continuer avec la partie adverse. Ibrahima doit se présenter avec son dossier à un expert médical auprès des tribunaux afin de valider la teneur des coups reçus au moment des faits.

Depuis 4 mois nous étions en attente d'un frémissement de l'institution judiciaire. Celui-ci ne s'est produit que début mai, mais la procédure pourrait bien s'accélérer.

Lors des auditions les gendarmes ont laissé filtrer qu'une audience pourrait avoir lieu avant les vacances d'été (or, dans les services de la Justice, celles-ci ont lieu entre mi-juillet et mi-août…). Va-t-on assister à une audience lorsque les soutiens sont à la plage ou à la montagne ?

Afin de bien montrer qu'au bout d'un an notre détermination d'obtenir justice et réparation est toujours aussi grande ...

Voici pourquoi nous allons remettre à jour le texte de la pétition de soutien et la proposer à la signature des adhérents des associations locales qui ne l'ont pas signée dans sa première édition.

Nous allons également proposer à l'ensemble des forces démocratiques, syndicales ou politiques de rejoindre le comité de soutien si elles n'en font pas encore partie.

De tels actes ne peuvent être passés sous silence et demeurer impunis.

Cet impératif prend encore plus de relief après le résultat des élections municipales puis des élections européennes et la place qu'a prise le Front National sur la scène publique et médiatique (16,8% à Evry lors de ce dernier scrutin). Ces résultats sont sans doute l'expression d'une colère contre les partis de gouvernement, dévoyée certes, mais ils ne peuvent que renforcer le poids de toutes les idées aussi réactionnaires et imbéciles que dangereuses.

Au travers des initiatives de solidarité avec Ibrahima, c'est la lutte contre le racisme et pour l'égalité des citoyens, quelle que soit leur couleur de peau, que nous entendons poursuivre dans la plus large unité. Et ce combat revêt chaque jour plus d'acuité dans ce pays. L'heure n'est pas au relâchement.

Les comités de soutien d'Evry, du Sarladais et du Bergeracois entendent accroître leurs initiatives, en lien avec les avocats et la Ligue des Droits de l'Homme constituée « partie civile ».

Ensemble, toujours plus nombreux, organisons le soutien moral, matériel et financier à Ibrahima.

Ramon GOMEZ

Comité de Soutien d'Evry à Ibrahima

Carte blanche à l'UFC-Que choisir

Mardi 6 mai 2014, le Café de l'actu de la Maison du Monde accueillait Bernard Ducasse, membre de l'association locale UFC-Que choisir de Draveil Val d'Essonne. La présentation des activités de cette association spécialisée dans l'information et la défense des consommateurs, s'est tenue dans le cadre des semaines du consom'acteur 2014.

L'association nationale Que choisir est une fédération d'associations locales ; celles-ci, au nombre de cent cinquante, assurant trois cent cinquante points d'accueil sur le territoire national, totalisent cent cinquante mille adhérents. On observe actuellement une tendance au regroupement des associations locales ; ainsi, en Essonne, leur nombre est passé de douze à quatre, sans diminution du nombre de points d'accueil. L'association de Draveil Val de Seine, créée en 1979, compte trois cents adhérents dont une centaine sur la longue durée, les autres adhérant ponctuellement à l'occasion d'un problème.

Créée en 1951, l'UFC-Que choisir a été la première association indépendante de défense des consommateur en Europe. Elle est membre du Conseil économique et social, ses associations siègent dans les commissions départementales d'aménagement commercial et participent aux réunions organisées par les collectivités locales pour la mise en place de services et d'équipements. La fédération mène également une activité de lobbying auprès des députés et sénateurs.

Elle édite le mensuel « Que choisir » et des dossiers spéciaux sur les produits et services. Les enquêtes sont menées par des bénévoles des associations locales, les essais sur les produits sont réalisés par des laboratoires indépendants.

Ses conseillers aident les particuliers à régler leurs litiges avec leurs fournisseurs, mais ils ne se substituent pas à eux devant les tribunaux. Le nombre annuel de litiges pour lesquels ils sont consultés est de l'ordre de cent mille, les plus nombreux concernent le logement et les véhicules. Ceux relatifs à la téléphonie et l'internet sont en nette diminution après un pic important il y a quelques années. L'adoption récente de la nouvelle loi relative à la consommation instituant « l'action de groupe » va permettre à l'UFC-Que choisir d'intervenir directement en justice au nom d'un groupe de consommateurs lésés.

Après cette présentation, Bernard Ducasse a répondu aux questions des auditeurs ; l'un d'entre eux regrettant que l'UFC-Que choisir n'aborde pas suffisamment et de manière systématique les critères relatifs à la préservation de l'environnement ; il répondit que ce champ n'était pas absent des préoccupations de l'association qui a mis en place une commission « environnement ». Celle-ci a été particulièrement active pour imposer des mesures de restriction de la circulation à Paris lors du pic de pollution aux particules fines cet hiver.

François Vaillé

UFC - Que choisir
Draveil Val d'Essonne
tel :01 69 40 86 91
mel: contact@draveil.ufcquechoisir.fr
site internet:: http://ufc-que-choisir-de-draveil.org/
permanences :
- à Draveil, 5, avenue de Villiers, cours bibliothèque de l'Hôtel de ville
- à Evry, maison de quartier des Epinettes
- à Corbeil, centre administratif municipal

Les Accords de Libre Échange : une « liberté » qui étrangle les peuples !

L'Union Européenne négocie actuellement dans la plus grande opacité un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. C'est pour accélérer la croissance, développer l'emploi et l'économie de nos pays, affirment les promoteurs de ces accords. En réalité cet accord, qui prévoit la libéralisation la plus large des échanges, est lourd de menaces pour notre modèle environnemental, social, économique. C'est en effet la porte ouverte à toutes les marchandises produites dans des conditions qui ne respectent pas toujours les standards. Toutes les normes se verront ainsi tirées inexorablement vers le bas, au bénéfice des multinationales.

Dans son édition de juin, le Monde Diplomatique publie un dossier sur ce thème, et à cette occasion,

les Amis du Monde Diplomatique d'Evry vous invitent à leur prochaine réunion mensuelle

***le mardi 10 juin à 20h30* à la Maison du Monde, 509 patio des Terrasses, EVRY**

où nous en débattrons après la projection du documentaire « Les déportés du libre-échange »

agenda

Mardi 3 juin
à partir de 18h30 à la Maison du Monde
Café de l'actu
Présentation de l'association Equité
avec Saliou Diallo et Nestor N'Doudi

Jeudi 12 juin
19h à la Maison du Monde
L'Algérie, entre mouvement et stagnation
Conférence-débat avec deux sociologues algériens Aïssa Kadri et Mahmoud Bessaïh (voir page 3)

Mardi 10 juin, à 20h30
Les Accords de Libre Échange : une « liberté » qui étrangle les peuples
à la Maison du Monde avec les Amis du Monde Diplomatique d'Evry (voir ci-dessus)

Samedi 28 juin
Fête des 25 ans d'Evry-Palestine
(voir page 5)

Mardi 1er juillet
à partir de 18h sur les bords de Seine en face des courts de tennis
Pique-nique de la Maison du Monde

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	O	Z	A	M	B	I	Q	U	E
II	A	B	A	M	A	■	L	U	N	E
III	T	E	N	I	R	■	L	A	I	E
IV	R	I	Z	■	I	V	E	T	T	E
V	I	R	■	D	A	■	G	R	E	■
VI	A	■	R	E	G	G	A	E	■	I
VII	R	■	E	N	E	■	U	■	A	L
VIII	C	I	V	A	■	E	X	O	D	E
IX	A	M	E	R	L	O	■	M	O	T
X	L	A	■	D	O	L	L	A	R	■
XI	E	M	U	■	T	E	R	R	E	S

SOLUTION de la grille n°121
Les Comores

GRILLE N° 122

La Maison du Monde aux croisements du monde

par
Michel Chesseron

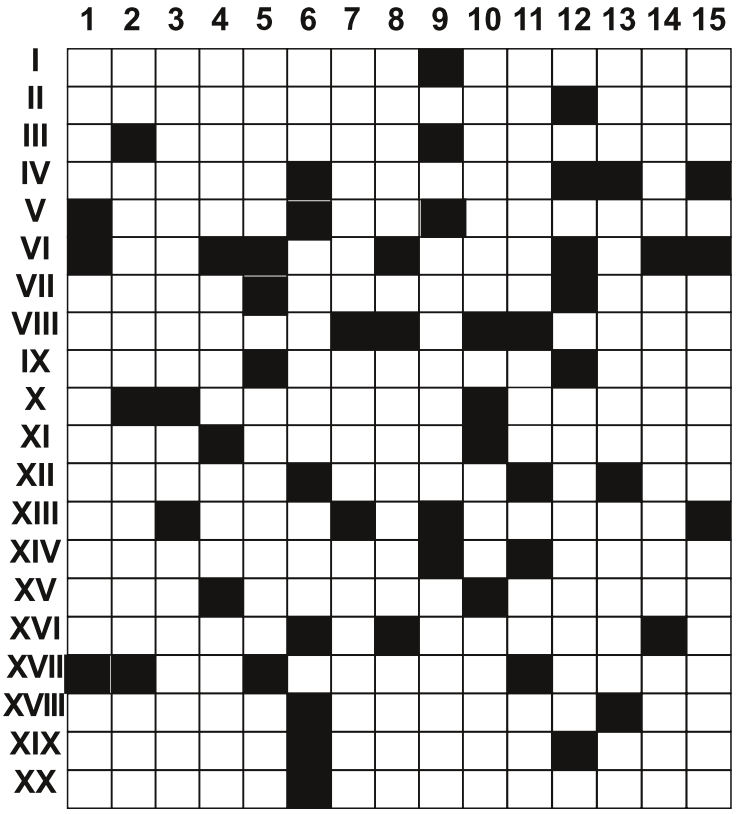

MdM = Maison du Monde

Horizontalement

I. C'est pour servir l'«ensemble des terriens» que la Maison du Monde a été créée en 1983. Son action vise à promouvoir des alternatives pour construire un «futur» meilleur, car elle croit qu'un autre monde est possible. **II.** Ceux qui l'ont créée ont fait preuve d'un grand «esprit novateur». Elle fonde son action sur les principes et valeurs énoncés dans la DUDH votée le 10/12/1948 à Paris par cet «organisme international». **III.** Rom, Bédouin, Targui, Pygmée, chacun est un «itinérant» menacé dans son mode de vie. C'est le «nombre de Mois des 3 Mondes» depuis la création de la MdM. **IV.** Résultat d'une compétition. En islam, «combat afin de s'améliorer ou d'améliorer la société», dévoyé aujourd'hui par des extrémistes. **V.** Verbe au futur dans un sens, drapé indien dans l'autre. Sur le Tille. Instrument de musique ancien. **VI.** Chiffres romains. D'accord. Au Maghreb, on aime bien cette «boisson» à la menthe. **VII.** La MdM œuvre pour que chacun se sente responsable du vivre ensemble dans cet «espace humain». Elle œuvre pour que chacun se sente responsable de ce qu'il va «transmettre» aux générations futures. Surnom du général Eisenhover. **VIII.** Quand un problème grave se pose, la MdM lance un «appel à la vigilance». Cet appel, elle le lance aussi «quand ça dépasse la mesure». **IX.** Film de Roman Polanski (1979). Réseau auquel appartient le centre de documentation de la MdM. Cet «élément essentiel de la culture» n'a pas de frontière. **X.** La MdM soutient la philosophie des «défenseurs de l'environnement». Par sa permanence juridique, la MdM est témoin au quotidien de l'«émigration massive» de certaines populations du globe. **XI.** Le thème de cet «élément vital» a été celui du Mois des 3 Mondes 2013. Divinité shintoïste japonaise. Le nombre personnes vivant en dessous de la «limite» de l'extrême pauvreté serait de plus de 1,3 milliards. **XII.** Pas de justice pour chaque être humain sans la reconnaissance de la légitimité de «ce qui est dû» selon les principes énoncés dans la DUDH. Technique de virage à ski. Conjonction. **XIII.** Dieu égyptien. Lagrange ou Ferré. La «chance» la plus grande de la MdM, c'est la fidélité à sa philosophie. **XIV.** Au risque de déplaire, la MdM n'a cessé de «mettre en avant» ses convictions (voir la charte). Autre dieu égyptien. **XV.** Court poème du Moyen Age. Pays du Sahel parmi les plus pauvres du monde. Ce grand pays d'Asie fera l'objet du café de l'actu du 7 octobre 2014. **XVI.** L'anniversaire de la MdM n'est qu'une «pause» avant de repartir. On lui souhaite un nouvel «essor». **XVII.** Personnel. Cigarette. La MdM travaille pour le futur de tout «nouveau-né». **XVIII.** Une des dernières boucheries de Napoléon, le 20/03/1814, dans ce «village de l'Aube». L'ambition de la MdM de travailler pour un monde meilleur est peut-être «utopique». Lettre doublée dans le mot rencontre. **XIX.** Cet «aérodyne sans pilote» change la forme de la guerre mais pas sa nature. L'usage de cet aérodyne, qui pourrait être pacifique, est «dévoyé» parce qu'il est surtout militaire. Avec le réchauffement climatique et les exactions des hommes, la Terre ne va-t-elle pas devenir un jour un «désert» ? **XX.** Lieu de culture et de mémoire. Un des objectifs de la MdM, c'est d'être «pourvoyeuse» d'idées pour un monde meilleur.

Verticalement

1. Ville martyre de Syrie. Cet «édifice religieux» d'Evry a été investi par les sans-papiers de mars à juin 1998 pour réclamer leur régularisation, avec l'appui du Collectif 91, dont la MdM faisait partie. Sigle d'une «association résidante à la MdM» qui milite pour un commerce équitable, pour mettre de l'éthique sur l'étiquette. **2.** C'est dans cette «ville de Mésopotamie» qu'aurait débuté la grande aventure monothéiste. La MdM fait partie de la société «citoyenne» et agit en tant que telle. «Leader palestinien» qui a lutté toute sa vie pour la reconnaissance d'un Etat pour son peuple. Lettres du 2e mot de 9 vertical. **3.** La MdM a inscrit dans sa charte la défense de ces «groupes en infériorité numérique», qu'ils soient ethniques ou culturels. Lettres de Yougoslavie et de mozaïque (de visages). Que d'«échecs» au bout de pourparlers de paix auraient pu être évités. **4.** Cette «place couverte au centre d'Evry» a souvent été utilisée par la MdM pour des manifestations. Ecossais. Rivière qui se jette dans le lac Balkhach. La suppression du «châtiment» de mort est un des principaux combats d'Amnesty International. **5.** Chef-lieu du département du Gard, où les guerres de religion furent terribles aux 17e-18e. Réservoir. Voir comme un anglais. **6.** Institut national dans un sens, capitale de l'Arménie de l'an 1000 dans l'autre. «Ile française» baptisée Liberté en l'An II de la Révolution. Office des migrations internationales. **7.** La MdM a reçu, pour un café de l'actu, Nuriya, étudiante à Evry et «ressortissante d'un pays de l'ex-URSS», dont la capitale est Douchanbé. Souillé à l'envers. Même en France les rapports hommes-femmes ne respectent pas ce «mot de la devise de la République française». **8.** La culture intensive du «palmier à huile» par les multinationales participe grandement à la déforestation des forêts tropicales. Amnesty, la LDH, la MdM et d'autres associations condamnent cette «pratique ignoble envers des prisonniers», d'opinion ou pas. Parti de Bayrou décapité. **9.** C'est de ce «pays arabe» qu'est partie la déferlante qui a gagné tous les autres, et sa capitale a accueilli le dernier forum social mondial en mars 2013 où s'est rendu un adhérent de la MdM. La charte de la MdM est le «phare» qui guide son action. **10.** Pour adhérer à la MdM, il faut être «profondément convaincu» de l'importance des valeurs qu'elle défend. C'est parce qu'il se situait dans l'axe du bien et pas dans celui de «son contraire» que le manichéen G.W.Bush a entrepris la désastreuse guerre contre l'Irak ! Combien d'efforts pour gagner la paix sont réduits à «rien» par la bêtise des hommes ! **11.** Ce «passereau» va-t-il disparaître avec tant d'autres espèces ? Sur la rose. Quand quelqu'un devient bénévole à la MdM, on ne lui demande pas son «histoire de vie» ! La corruption fait la «couche» des populismes. **12.** Tout propos «qui incite à la haine de l'étranger» est condamné sans appel par la MdM. **13.** Il faut savoir dire «niet» à tout ce qui rabaisse l'autre. Ce chef canaque, assassiné le 04/05/89, avait été reçu à la MdM qui a demandé à la municipalité d'Evry qu'une rue porte son nom. Parfois, devant les difficultés rencontrées pour faire avancer ses propositions, le militant de la MdM peut se demander s'il «sert à quelque chose». Participe gai. **14.** Ce préfixe qui signifie le «croisement» de personnes, d'actions, de cultures ou autres, est employé une fois dans la charte devant le mot ''dépendants''. Un groupe d'adhérents de la MdM a milité pendant de nombreuses années pour le peuple qui occupe cet espace régional du Moyen-Orient partagé entre cinq pays, et le président de la MdM y est allé en mai 1997, à l'invitation de l'association de Danièle Mitterrand, à l'occasion d'un colloque pour la paix. Deux tiers du nom de Brecht. **15.** Lieu de rencontre, d'expression de la démocratie. Grâce à l'action d'une association résidante à la MdM, cette «ville du Nicaragua», martyrisée par le dictateur Somoza, a été jumelée avec Evry en 1985 : une place lui est consacrée et des artistes locaux ont peint des fresques à la MdM et à l'ex-MJC. La MdM «accueille» actuellement une vingtaine d'associations de solidarité internationale et de défense des droits humains.

Solution de la grille n° 121 page 7